



éduscol



Consultation nationale sur les programmes

Projet de programme de la classe de première de la voie technologique

Histoire, géographie et éducation civique

enseignement obligatoire commun

séries :

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Sciences et technologies de laboratoire

Sciences et technologies du design et des arts appliqués

L'organisation de la consultation des enseignants est confiée aux recteurs,
entre le jeudi 9 septembre et le jeudi 21 octobre 2010.

Parallèlement au dispositif mis en place dans les académies par les IA-IPR, les contributions peuvent être envoyées depuis eduscol.education.fr/consultation

Version du 30 juillet 2010

HISTOIRE et GÉOGRAPHIE ÉDUCATION CIVIQUE

Séries STD2A, STL, STI2D

Classe de première

L'enseignement d'histoire, de géographie et d'éducation civique correspond à une soixantaine d'heures qui s'organisent en deux ensembles.

- **une cinquantaine d'heures sont destinées à traiter les cinq thèmes inscrits au programme permettant aux élèves d'acquérir connaissances, capacités et méthodes.**

Les thèmes au programme ont été choisis de manière à :

- assurer la continuité avec le programme de la classe de seconde générale et technologique,
- transmettre une culture commune (civique, géographique et historique) aux lycéens de toutes les séries,
- faire bénéficier les lycéens de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière d'éducation civique, de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur,
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités des séries STD2A, STI2D et STL.

En cohérence avec les programmes des séries Sciences et technologies de la gestion (STG) et Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S), chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (trois pour chaque thème).

L'articulation entre question et sujet d'étude est souple mais répond à une cohérence :

- la question (6 à 8 heures) constitue le développement général du thème et bénéficie donc de la majorité du volume horaire. Le commentaire (colonne de droite) en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite du programme ;
- le sujet d'étude (4 heures) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la série, de la classe, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes, concepts, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

Plusieurs sujets d'étude permettent d'aborder différentes formes de production artistique conformément aux objectifs visés par l'enseignement de l'histoire des arts.

Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation.

- **une dizaine d'heures sont à la disposition de chaque professeur (ou de l'ensemble des professeurs d'histoire-géographie du lycée enseignant en STD2A et/ou STI2D et/ou STL). Elles sont destinées à :**
 - **évaluer les capacités et méthodes acquises par les lycéens en classe de seconde puis durant l'année de première,**
 - **former et entraîner les lycéens à une expression orale rigoureuse en vue de l'épreuve du baccalauréat.**

Ces heures peuvent être réparties sur l'ensemble de l'année ou être utilisées par blocs. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires. Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen.

Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en œuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et conceptuel modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficacité, et sans privilégier a priori le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents.

Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens ; certains sujets d'étude incitent fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux TICE. Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire dans les sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

L'enseignement d'histoire, de géographie et d'éducation civique contribue à la formation générale des lycéens de ces séries. Il peut être articulé avec les heures consacrées à l'accompagnement personnalisé.

I. TABLEAU DES CAPACITÉS ET MÉTHODES (CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ET CLASSE DE PREMIÈRE)

Les capacités et les méthodes présentées dans le tableau qui suit figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire du lycée et à chacun des enseignants d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser leur progressivité au fil de l'année de première et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
1. Identifier et localiser	- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques
	- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
2. Changer les échelles et mettre en relation	- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
	- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
	- situer un événement dans le temps court ou le temps long
II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents
	- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	- confronter des situations historiques ou/et géographiques
1. Exploiter et confronter des informations	- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2. Organiser et synthétiser des informations	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3. Utiliser les TIC	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires

III - Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1. Développer son expression personnelle et son sens critique	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (Internet, intranet de l'établissement, blogs)
	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2. Préparer et organiser son travail de manière autonome	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer ce dernier ou en approfondir des aspects.

II. OUVERTURES SUR LE MONDE XIX^e-XXI^e SIÈCLE

Dominante du thème : « Histoire et Éducation civique »

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
A – La V ^e République : l'évolution d'un régime politique (8 h.)	<ul style="list-style-type: none"> - Citoyen - Constitution - Culture politique - Défense - Droite/Gauche - Histoire/Mémoire 	<p>On inscrit la V^e République dans la tradition républicaine, tout en mettant l'accent sur sa spécificité.</p> <p>La V^e République réaffirme le principe de la souveraineté nationale et instaure un nouvel équilibre entre les pouvoirs.</p> <p>Après avoir décrit les caractéristiques du système né dans les années 1958-1962, on étudie ses principales évolution jusqu'à nos jours.</p>
<p>B – Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Français et la construction européenne, de la fin des années 1950 à nos jours (4 h.) - Géographie électorale de la France contemporaine (4 h.) - Charles de Gaulle, une vie d'engagements (4 h.) 		<p>Ce sujet d'étude permet de prendre en compte deux dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les positions des Français par rapport à la construction européenne et leurs évolutions, dans toute leur pluralité ; - l'impact de cette construction sur le quotidien de la population de la France, dans sa diversité. <p>L'analyse de quelques cartes électorales et données statistiques significatives permet de repérer et de comprendre les persistances, les évolutions et les ruptures de la géographie électorale française, en intégrant l'incidence des différents modes de scrutin. Ce sujet d'étude permet d'aborder les réalités locales et de recourir à la cartographie informatique.</p> <p>Du théoricien militaire à l'homme du 18 Juin et au Président de la République, on analyse comment de Gaulle a forgé ses convictions et les a traduites en actes. Le personnage, ses choix et la construction du mythe gaullien ont suscité adhésion et rejet, qui sont eux-mêmes objets d'histoire. Cette étude permet de poser la question de l'acteur de l'Histoire.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (aussi systématiquement que possible I.1 et III.1 et 2). Ce thème invite singulièrement à mobiliser et à approfondir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - situer un événement dans le temps court ou le temps long - mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) - utiliser les ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires - utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en lignes (Internet, intranet de l'établissement, blogs) 		

Dominante du thème : « Géographie et Éducation civique »

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
A – Comprendre les territoires de proximité (8 h.)	Circonscription administrative Décentralisation et Déconcentration Fiscalité Intercommunalité Territoire	<p>Cette question permet à la fois d'étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les territoires de proximité des Français ; - le maillage territorial de la France et sa pertinence ; - les enjeux de la décentralisation ; - le rôle nouveau de l'État et de ses représentants dans un contexte de déconcentration. <p>Une attention particulière est portée aux évolutions suivantes : le développement de l'intercommunalité, les transferts de compétences, les modes de fiscalité.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <p>- Les transports, enjeu(x) d'aménagement et d'équité (4 h.)</p> <p>- Solidarité des territoires et des personnes (4 h.)</p> <p>- 36 700 communes : un attachement français (4 h.)</p>		<p>Ces sujets d'étude doivent permettre de sensibiliser les lycéens aux outils de l'aménagement et du développement et leur donner une occasion de les utiliser. Il apparaît notamment souhaitable d'exploiter les ressources des sites Internet qui proposent de nombreuses données pour étudier les réalités territoriales locales.</p> <p>En se situant aux échelles qui paraissent pertinentes (commune, intercommunalité, département, région), on montre l'importance des transports pour la vie quotidienne des habitants, le développement des territoires et les choix des acteurs politiques. C'est l'occasion d'au moins un travail à partir d'un exemple concret.</p> <p>On met l'accent sur les inégalités de richesse entre les collectivités territoriales et sur les politiques de solidarité destinées à les réduire. On privilégie, sous l'angle du développement durable, l'échelon intercommunal, aujourd'hui majeur pour assurer les grandes missions de service public de proximité : transports collectifs, distribution de l'eau, collecte des déchets ménagers, etc.</p> <p>Échelon territorial de base (le plus) ancien, auquel les Français sont attachés, la commune est étudiée dans toutes ses dimensions, à partir de réalités concrètes variées.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (aussi systématiquement que possible I.1 et III.1 et 2). Ce thème invite singulièrement à mobiliser et à approfondir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) - utiliser les ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires - utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en lignes (Internet, intranet de l'établissement, blogs) 		

Dominante du thème : « Histoire »

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
A – Vivre et mourir en Europe des années 1870 aux années 1970 (6 h.)	<ul style="list-style-type: none"> - Âge industriel - Consommation - Croissance - Modes de vie - Protection sociale -Transition démographique 	<p>On s'interroge sur les évolutions démographiques en rapport avec les transformations des modes de vie et des pratiques culturelles, dans un contexte de mutations des structures de production et de changement de systèmes techniques.</p> <p>Une approche sur le temps long est privilégiée.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vivre et mourir en temps de guerre (4 h.) - La pénicilline : du laboratoire à la société, naissance d'un médicament (4 h.) - La mode (création, production, usages) : un sujet d'histoire (4 h.) 		<p>On choisit un des grands conflits de la période 1870-1970. Dans ce cadre chronologique et spatial, on aborde les conditions de vie à l'arrière et au front, la violence de guerre dans ses diverses formes et sa répercussion sur les sociétés, les efforts conduits pour atténuer les souffrances et protéger les victimes (par exemple l'engagement des « Justes » pour sauver des Juifs durant le second conflit mondial).</p> <p>On étudie la découverte de la pénicilline depuis les premières observations scientifiques (1870) jusqu'à son application thérapeutique au cours de la Seconde Guerre mondiale. On montre à la fois le fonctionnement de la recherche pharmaceutique et l'impact de ce médicament sur l'espérance de vie.</p> <p>On aborde le secteur de la mode du double point de vue de la création artistique et de la production industrielle. On montre que la mode est liée à la société de consommation. On met en rapport son évolution avec celle de la condition féminine.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (aussi systématiquement que possible I.1 et III.1 et 2). Ce thème invite singulièrement à mobiliser et à approfondir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - situer un événement dans le temps court ou le temps long - mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire - cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée - décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique 		

Dominante du thème : « Géographie »

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
A - La mondialisation, interdépendances et hiérarchisations (6 h.)	<ul style="list-style-type: none"> - Firme transnationale - Intégration / marginalisation - Métropole mondiale - Mondialisation 	<p>On présente l'espace mondial comme un système interdépendant et hiérarchisé en montrant le processus d'intégration, croissant mais inégal, des différentes parties du monde autour des aires de puissance.</p> <p>Les nombreux flux de toute nature, découlant du système relationnel introduit par la mondialisation, sont organisés en réseaux et en nœuds, par des acteurs publics comme privés. L'intensité de ces échanges favorise l'émergence de lieux-clefs de la mondialisation, notamment les métropoles mondiales.</p> <p>Pour traiter cette question, on recourt largement à une analyse de cartes à l'échelle planétaire.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'automobile : un monde en recomposition (4 h.) - Le café, un grand marché mondial (4 h.) Les Jeux olympiques, un enjeu mondial (4 h.) 		<p>On analyse l'organisation des firmes automobiles et les stratégies qu'elles déploient en fonction des spécialisations territoriales et de leurs évolutions. L'automobile est étudiée comme un exemple de reclassement hiérarchique des aires, des pays et des firmes.</p> <p>On décrit le fonctionnement du marché mondial du café en insistant sur plusieurs composantes : les liens entre régions productrices et régions consommatrices, les évolutions des termes de l'échange et l'importance des marchés financiers et des intermédiaires dans la fixation des cours, enfin le rôle des firmes agro-industrielles dans la transformation et la vente.</p> <p>Les Jeux olympiques sont abordés en tant que compétition sportive en rappelant leur origine et leur finalité première mais aussi en montrant qu'ils sont devenus un enjeu géopolitique, économique et médiatique mondial.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (aussi systématiquement que possible I.1 et III.1 et 2). Ce thème invite singulièrement à mobiliser et à approfondir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) - lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description 		

Dominante du thème : « Histoire et Géographie »

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
A – La Chine des XX ^e -XXI ^e siècles : de l'empire du Milieu à l'un des centres de la mondialisation (6 h.)	<ul style="list-style-type: none"> - Développement - Impérialisme - Littoralisation - Maoïsme - Nationalisme - Puissance / Aire de puissance - Totalitarisme 	<p>On étudie la Chine à l'échelle d'un siècle en conjuguant les regards historique et géographique.</p> <p>On conduit cette étude de plusieurs points de vue : territoire, population, volonté d'indépendance, recherche d'un régime politique, exploration des voies du développement.</p> <p>À l'aube du XXI^e siècle, la Chine est un acteur majeur du système mondial, au sujet duquel de nombreuses questions se posent, touchant à l'organisation spatiale, au social, au géopolitique, à l'environnement.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la démographie en Chine communiste (4 h.) - La diaspora chinoise (4 h.) - Shanghai, métropole (4 h.) 		<p>On suit les différentes politiques mises en place par le régime communiste, en dégagant à chaque fois leur contexte et leurs finalités ; on s'interroge sur les différences de comportement démographique en fonction des espaces et des peuples composant la République populaire. On évoque aussi des questions comme le vieillissement, les politiques médicales, le statut des femmes.</p> <p>On montre l'importance de la diaspora pour propager l'influence culturelle, diplomatique et économique de la Chine. On s'intéresse aux différents espaces plus particulièrement concernés, au fil de l'histoire. On met en valeur les flux, notamment d'investissements directs de l'étranger, nourris par ce phénomène.</p> <p>On montre comment Shanghai a traversé les cent dernières années, à la fois symbole et acteur de la construction de la Chine contemporaine et de son rapport au monde, depuis les concessions étrangères jusqu'à l'exposition universelle de 2010. On étudie le poids de cette métropole mondiale dans le développement du littoral et l'aménagement de l'espace intérieur.</p> <p>Tout au long de l'étude, on fait référence aux dimensions culturelles, et notamment architecturales, de la ville.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (aussi systématiquement que possible I.1 et III.1 et 2). Ce thème invite singulièrement à mobiliser et à approfondir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - situer un événement dans le temps court ou le temps long - lire un document [de toute nature] et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents - confronter des situations historiques ou/et géographiques 		